



CRAN - CARREFOUR DE RÉFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR
OBSERVATOIRE DU RACISME ANTI-NOIR EN SUISSE
Case postale 251 CH-3000 Berne 7

1^{ÈRE} CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LE RACISME ANTI-NOIR – GENÈVE, 17-18 MARS 2006

**Allocution de M. Cruz Melchor EYA NCHAMA,
Président du Conseil Municipal du Grand-Saconnex
à la
1^{ère} Conférence Européenne sur le Racisme anti-Noir, Genève, le 17 mars 2006**

Madame la présidente,

En tant que Président du Conseil Municipal du Grand –Saconnex , je vous souhaite la bienvenue dans cette commune qui est le miroir de la Genève Internationale. Vous avez bien fait d'organiser cette première conférence européenne sur le racisme anti-Noir dans un lieu symbole de paix et de dialogue entre les peuples. Il faut savoir que c'est ici à Genève que la Convention relative à l'esclavage fut adoptée par la Société des Nations le 25 septembre 1926.

Permettez-moi de vous rappeler qu'en occident et avant vous il y a eu au début du XXe siècle des conférences semblables à celle que vous organiser aujourd'hui. Ils s'agissaient des conférences panafricaines. C'est ainsi que pour combattre les politiques agressives des impérialistes britanniques, M. Henry Silvester-Williams, Avocat originaires de la Trinité, organisa à Londres en 1900 une conférence africaine.

Entre 1919 et 1945, Monsieur le docteur William E. B. Du Bois fut responsable, dans une large mesure, de l'organisation de cinq conférences internationales africaines ou congrès panafricains :

Le premier congrès panafricain eut lieu à Paris, en 1919. Ce congrès adopta par consensus une pétition demandant aux vainqueurs de la première guerre mondiale de mettre des anciennes colonies africaines d'Allemagne (Burundi, Cameroun, Namibie, Rwanda, Tanganyika et Togo) sous contrôle international, pour qu'elles soient tenues par fidéicommissaires pour les habitants comme des pays qui deviendraient ultérieurement autonomes. Ce congrès eut lieu grâce à l'appui de M. Blaise Diagne, député sénégalais au parlement français.

Le deuxième congrès panafricain eut lieu à Londres, en 1921. Le thème du congrès fut la revendication des Noirs en ce qui concerne les droits civils et politiques et les droits économiques sociaux et culturels.

Le troisième congrès panafricain s'est tenu en 1923, la première partie eut lieu à Londres et la seconde partie à Lisbonne. Le thème du congrès fut la lutte contre le racisme anti-Noir, l'abolition de la traite des esclaves et du trafic de l'alcool ; le désarmement mondial, l'abolition de la guerre ainsi que le développement du commerce et de l'industrie pour tous.



CRAN - CARREFOUR DE RÉFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR
OBSERVATOIRE DU RACISME ANTI-NOIR EN SUISSE
Case postale 251 CH-3000 Berne 7

1^{ÈRE} CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LE RACISME ANTI-NOIR – GENÈVE, 17-18 MARS 2006

Le quatrième congrès panafricain eut lieu à New York, en 1927. Dans ce congrès participèrent de nombreuses femmes afro-américaines ; beaucoup d'entre elles étaient curieuses de connaître exactement l'origine de leurs ancêtres.

Le cinquième congrès panafricain eut lieu à Manchester, en 1945. Dans ce congrès le travail préparatoire fut confié à Peter Milliard et T.R. Makonen de la Guyane, à Georges Padmore des Antilles et à Kwame Nkrumah de la Côte d'Or (Ghana). A Manchester le congrès panafricain avait condamné le colonialisme et avait décidé de lutter pour l'indépendance de continent africain.

D'autre part, M. Marcus Aurelius Garvey, fondateur de l'Association Universelle pour le progrès des Noirs-La ligue impériale des communautés africaines, organisa à New York en août 1920 une conférence dans laquelle sortirent trois conclusions importantes : a) la définition des objectifs de l'organisation, b) l'ouverture de la campagne internationale pour le retour de tous les Noirs en Afrique, c) la déclaration des droits des peuples Noirs du Monde.

Madame la Présidente,

En ce qui concerne la question de l'intégration des populations étrangères dans un pays d'accueil, j'ai constaté qu'il y a deux types d'étrangers ; ceux qui font un effort d'intégration dans les pays d'accueil et ceux qui pratiquent l'auto-exclusion en se réfugiant dans un espace de ghetto individuel. L'intégration est un processus, un programme de prise de conscience, de considération du milieu d'accueil qui doit être choisi et mis en pratique par l'étranger pour autant que cette volonté soit acceptée sans préjugés par le milieu d'accueil. Je pense que un émigré qui se comporte de cette façon pourra se débarrasser autour de lui du racisme non idéologique.

Je vous remercie pour votre attention.